

Mai — Juin 2021



# Le Reflet du Plateau



Le Relais Petite Enfance  
Du Plateau  
Rue des Loupiots  
25660 SAONE

Téléphone : 03.81.55.80.66  
relais.plateau@famillesrurales.org

## Les horaires du Relais

**Le Mardi:**

De 14h-17h, par téléphone.

**Le Mercredi:**

De 9h-12h, par téléphone.

**Le Jeudi :**

De 14h-17h, par téléphone.

**Le Vendredi:**

De 12h30-15h, par téléphone.

Des rendez-vous sont possibles.

Merci de contacter le Relais

Le journal du Relais  
Petite enfance du Plateau



Le Relais sera fermé du :

- 25 mai au 1 juin inclus pour les permanences
- 02 au 22 août inclus



## JOURNÉE BIEN-ÊTRE DES ASSISTANTES MATERNELLES



Bloquez bien cette  
date !

**Samedi 20 novembre  
2021  
De 9h à 17h  
à la MFR de MORRE**

Plus d'informations très prochainement !!

Ce projet est organisé en partenariat avec les Relais Petite Enfance de  
Saône, Boussières, Chalezeule, Quingey et Ornans.

## FORMATIONS CONTINUES

- « Gestion du stress en situation professionnelle »  
les samedis 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre de 9h à 12h30 avec  
Sylvie Caire à SAONE.
- « Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant » les samedis 18 septembre, 02  
et 16 octobre à BESANCON
- « S'initier à l'informatique et à internet (21h) » 02  
octobre, 09 octobre, 16 octobre à QUINGEY
- « Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant »  
dates à définir (14 heures) à QUINGEY

Si l'une de ces formations vous intéresse,  
n'hésitez pas à contacter votre relais au  
03 81 55 80 66 ou par mail



Retrouvez nous sur la page facebook du Relais :  
Relais Petite Enfance du Plateau

Planning sous réserve de modification selon l'évolution de la situation sanitaire.

## Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les jeudis et vendredis matins, de 9h30 à 11h30 (sauf précision dans l'agenda), hors périodes de vacances scolaires et ponctuellement le lundi.

Toutes les animations sont sur inscription auprès du relais (avant le mardi 11 heures précédent l'animation).

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers proposés par le relais.

## Horaires et lieux

9h30-11h30: Saône au Relais, Mamirole salle de l'ancienne mairie, Nancray à définir, Montfaucon salle V.Hugo, Fontain salle associative, La Vèze et Gennes salle des fêtes, Morre salle JC Clerc

Merci d'apporter des chaussons pour petits et grands

Lorsqu'il y a un intervenant, merci d'arriver au maximum 30 minutes après le début de l'accueil afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'atelier.

## Mai

- Jeudi 6 : MONTFAUCON, éveil artistique avec Jade
- Vendredi 7 : LA VEZE, musique avec Quentin
- Lundi 10 : MAMIROLLE, atelier d'éveil
- Jeudi 20 : NANCRAÏ, musique avec Nicolas
- Vendredi 21 : GENNES, atelier d'éveil
- Jeudi 27 : SAONE, atelier d'éveil
- Vendredi 28 : MORRE, médiation animale avec Anaïs

## Juin

- Jeudi 3 : MONTFAUCON, motricité avec Hélène
- Vendredi 4 : LA VEZE, circomotricité avec Ludovic
- Jeudi 10 : SAONE, musique avec Quentin
- Vendredi 11 : FONTAIN, musique avec Lorelei
- Lundi 14 : MAMIROLLE, éveil artistique avec Jade
- Jeudi 17 : NANCRAÏ, médiation animale avec Anaïs
- Vendredi 18 : GENNES, musique avec Nicolas
- Jeudi 24 : SAONE, sortie pompier (voir article)
- Vendredi 25 : MORRE, circomotricité avec Ludovic

## Juillet

- Jeudi 1 : MONTFAUCON, atelier d'éveil
- Vendredi 2 : LA VEZE, matinée festive avec Philippe Colnot (voir article)

Merci de vous assurer qu'aucun enfant ne présente une contre-indication à la pratique des animations (notamment pour la motricité, la médiation animale).

## ASSISTANTES MATERNELLES

### LE CAFE DES ASSISTANTES MATERNELLES :



Le Relais et le Centre Médico-social de SAONE, vous proposent une nouvelle rencontre

le jeudi 3 juin à 20h au Relais

Sur le thème «Atelier zéro déchet» avec Céline Alphe

Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire avant le 20 mai auprès du Relais au **03.81.55.80.66** ou par mail

## PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES



### SORTIE À LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAÔNE-MAMIROLLE

Le Relais vous invite à une sortie à la caserne de SAONE le **jeudi 24 juin à 9h.**

(Rdv rue du Cheneau Blond à SAONE, près du Super U)

Au programme : visite de la caserne, des camions, découverte des uniformes...

**Inscription obligatoire** au Relais avant le **9 juin** par mail de préférence.

Pour le bon déroulement de la matinée, merci d'arriver impérativement pour 9h.



### MATINÉE FESTIVE

« Les comptines débarquent » avec Philippe Colnot.

Afin de se dire au revoir avant

l'été, le Relais vous donne rendez-vous le :

**vendredi 2 juillet à 10h** à la salle des fêtes de La Vèze.

Après ce spectacle musical de 45 minutes, si le cœur vous en dit (et surtout si la situation sanitaire le permet !!) petits et grands pourront partager un repas tiré du sac apporté par vos soins. Au plaisir de se retrouver !!

**Inscription obligatoire avant le 18 juin.**



**Les Comptines débarquent**  
s'articule autour du partage de chansons et comptines du répertoire traditionnel, de jeux de doigts et chansons de gestes, d'histoires musicales originales et de découvertes sonores.  
Philippe, installé au niveau des enfants, est à l'écoute du public et avec lui, construit les spectacles dans l'instant.

# Dossier : Pôle-emploi

**Vous êtes assistant maternel. Vous gardez plusieurs enfants. Vous avez perdu un ou plusieurs contrats de travail suite à une rupture de contrat, le déménagement d'une famille, ou la scolarisation d'un enfant etc...**

**Vous pouvez prétendre à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE).**

**Retrouvez le guide complet en téléchargement : <https://urlz.fr/f8Q1>**

**Contacts utiles : <https://www.pole-emploi.fr> ou 39 49**



## 1 Je perds une activité

Vous allez accueillir un enfant de moins. Votre contrat de travail est terminé. C'est une activité perdue et vous avez droit à l'allocation chômage, si vous n'avez pas démissionné et avez travaillé au moins 6 mois (soit 130 jours ou 910 heures). Informez Pôle emploi qui étudiera vos droits à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.



## 2 Je garde d'autres activités

Vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi, même si vous continuez à garder un ou plusieurs enfants. Ce sont vos activités conservées. Vous pourrez toucher l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, en plus de vos salaires.

### EXEMPLE



Votre contrat se termine pour un enfant. Vous en gardez encore 2. Vous avez une activité perdue et 2 activités conservées. Vous recevrez l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi pour l'activité perdue et continuerez à recevoir vos salaires pour les 2 autres contrats.

### Est-ce que les activités conservées changent mes droits ?

Non. Cela ne change ni le montant de votre allocation, ni la durée, ni la date du 1<sup>er</sup> jour de vos droits.

Vous devez informer Pôle emploi de vos activités conservées. Tous les mois, au moment de votre actualisation, vous devrez envoyer ensemble (un seul envoi) tous vos bulletins de salaire.

## 3 Je perds encore une autre activité

Vous devez le déclarer à Pôle emploi. Votre situation sera à nouveau étudiée. Pôle emploi va recalculer vos droits, sous réserve que vous fournissiez l'attestation employeur. Attention, si vous démissionnez, vous pouvez perdre votre allocation. Informez-vous des conséquences d'une démission auprès de votre conseiller avant de prendre une décision.



## L'actualisation, c'est quoi ?

Chaque mois, vous devez informer Pôle emploi de votre situation : déclarer vos salaires et le nombre d'heures travaillées. Cela vous permet de rester inscrit comme demandeur d'emploi et Pôle emploi peut calculer votre allocation mensuelle.

### Quelques étapes à ne pas oublier :

- Je me rends sur <https://www.pole-emploi.fr> ou je contacte le **39 49** ou sur l'application mobile pole-emploi.
- Je m'actualise chaque mois, entre le 28 du mois et le 15 du mois suivant.
- Je transmets l'ensemble de mes bulletins de salaire.
- Si je perds un contrat ou si j'en signe un nouveau, je dois toujours en informer mon conseiller Pôle emploi par mail.

### **IMPORTANT > Vous commencez un nouveau contrat de travail ?**

Vous devez envoyer un bulletin de salaire pour toutes vos activités conservées ou reprises. Si vous avez plusieurs employeurs, envoyer tous vos justificatifs le même jour :

- Vous devrez rembourser les allocations reçues en trop.
- Ces activités ne pourront pas être utilisées pour le calcul de vos nouveaux droits à l'allocation chômage.

**ATTENTION Si vous démissionnez, vous ne pourrez pas recevoir l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi. Contactez Pole-emploi pour plus d'informations.**



### LUDOTHEQUE LA TOUPIE et PIC ET PIVETTE

Vous retrouverez toutes les informations concernant le passage de la ludothèque à MORRE, MAMIROLLE et MONTFAUCON sur le site de :

<https://ludothequesdouds.famillesrurales.org/> Ou [ludo.picetpivette@famillesrurales.org](mailto:ludo.picetpivette@famillesrurales.org)

Facebook : <https://www.facebook.com/ludolatoupie>





## Un espace multi-sensoriel chez soi ... et pourquoi pas ?

Connu pour sa contribution à l'éveil et à l'autonomie de l'enfant, l'espace multi-sensoriel adapté à l'âge de l'enfant avait déjà été mis en évidence par Maria Montessori. L'approche « Snoezelen » (contraction de deux mots néerlandais signifiant sentir et somnoler) a apporté à ce concept la notion de détente et de bien-être. Un espace multi-sensoriel pourra permettre à l'enfant ainsi qu'à ses parents ou à son assistant maternel de se détendre, de s'apaiser ou de retrouver le calme tout en éveillant ses sens. Il est tout à fait possible de réaliser chez soi un espace de ce genre, dans une cabane en tissus, ou même dans le coin d'une pièce, qui serait séparé du reste avec des tissus suspendus. C'est ce côté « cocon » de votre espace, loin de la pleine lumière et du bruit, qui le rendra paisible et rassurant. Ensuite vous pourrez y ajouter toute sorte d'éléments sensoriels et apaisants, à fabriquer ou à moindre coût (quelques idées de bricolage, livres ci-dessous).

Les enfants ne seront pas laissés seuls dans cet espace, où ils pourront se relaxer sans prendre de risques s'ils sont à vos côtés. Enfin, vous gagnerez encore en douceur en y allant progressivement : observez comment se comporte les petits en découvrant ce nouvel environnement, et n'hésitez pas à ressortir si ce n'est pas le moment. De même, ressortez progressivement de ce cocon tout doux pour retrouver le monde extérieur en toute sérénité !



### Idées lectures



#### « Eveiller, épanouir, encourager son enfant » de Tim Seldin

Des idées pour proposer à chaque enfant : un climat affectif serein, une maison adaptée, un matériel pédagogique très simple à réaliser et ludique.



#### « L'explorateur nu, plaisir du jeu et découverte du monde » de Jean Epstein et Chloé Radiguet

A partir d'un rappel sur le développement de l'enfant, " L'explorateur nu " propose de nombreuses activités de jeu, susceptibles de l'accompagner à tout moment dans ses multiples explorations motrices, sensorielles, sociales.



**Venez emprunter ces livres à la bibliothèque du Relais**

### Comptine « Mon Visage »

J'ai deux oreilles,  
Pour entendre et pour comprendre.

J'ai un petit nez rond,  
Pour sentir ce qui est bon.

Ma bouche est pour goûter,  
Ce qui est salé, ce qui est sucré.

J'ai deux yeux pour regarder,  
De tous les côtés.

J'ouvre mes yeux pour voir,  
Quand je les ferme, il fait tout noir !

Source : <http://chezcamille.eklablog.com>

### Bricolage : Le cerceau d'éveil

Un petit bricolage tout simple, qui nécessite peu de matériel, mais qui ravira les tout-petits : un cerceau d'éveil sensoriel !

**Matériel :**

- un cerceau et ruban adhésif coloré
- du ruban, varier les textures et les couleurs
- des hochets
- des tissus de textures et couleurs différentes
- des petits livres en carton ou en tissu
- des grelots
- des grosses perles
- et tout objet sensoriel que vous avez à la maison !

**Déroulement :**

- 1- Enrouler le cerceau avec les rubans adhésifs
- 2 - Accrocher sur le cerceau avec les différents rubans colorés les différents accessoires
- 3- Vous pouvez alors placer l'enfant à l'intérieur du cerceau, et le laisser découvrir ce qui l'entoure...

**Attention, le plus important est de bien nouer tout ce que vous y accrochez pour ne pas que bébé puisse les détacher et les avaler. Et bien sûr, on ne laisse jamais l'enfant sans surveillance !**

Source : <https://www.lartestunjeudenfant.fr> et [www.bb-boutchou.fr](http://www.bb-boutchou.fr)

